



Critique pro

Prenez trois enseignantes de l'École nationale de la magistrature de Paris, dont deux magistrates et une psychologue également psychanalyste de la Société psychanalytique de Paris. Et vous avez là tous les ingrédients pour un livre passionnant, bien documenté, original, qui intéressera étudiants, sociologues, psychanalystes, criminologues, médecins légistes, psychiatres, experts auprès des cours d'appel, avocats, juristes et tout lecteur passionné par l'énigme humaine.

Que peut-il bien se passer dans la tête d'un juge quand il doit prendre une décision ? Peut-il vraiment être impartial ? N'a-t-il pas envie de prendre une décision qui fera date ? N'est-il pas sensible aux pressions, voire aux menaces, à la presse qui le pousse à prendre « la bonne décision » ? Juge-t-il en fonction de son orientation politique ? Est-il sensible à ses émotions, à la violence qu'il constate autour de lui ? Que doit-il faire de sa subjectivité et de l'envie de juger « pour l'exemple » ? Que sont que l'impartialité, la neutralité et l'indépendance de la justice au regard de ce questionnement ? Les trois auteures démontrent qu'à contre-courant des idées reçues, le juge peut tenir compte de sa subjectivité tout en défendant le droit et en se préoccupant d'une justice démocratique. *Dans la tête des juges, la part psychique du travail de justice*, Martine Sandor-Buthaud, Laurence Begon-Borreuil et Martine de Maximy, éd. Erès, 28 €

